Accord paritaire du 08/06/2026 relatif à la modification de l'appellation du Certificat Complémentaire Professionnel « Conception d'un cycle de séances d'apprentissage dans une perspective de progression sportive des activités de vol en soufflerie 3D » en Certificat Complémentaire Professionnel « Encadrer le vol en soufflerie 3D ».

Préambule

L'appellation du Certificat Complémentaire Professionnel « Conception d'un cycle de séances d'apprentissage dans une perspective de progression sportive des activités de vol en soufflerie 3D » devient **« Encadrer le vol en soufflerie 3D »**.
Ce CCP correspond à un contexte caractérisé notamment par le besoin d'avoir des moniteurs performants dans le domaine de la progression sportive des activités de vol en soufflerie 3D.
Le contexte répond à :

- Un besoin de reconnaissance professionnelle
- Un outil au service de la création d'emploi
- Un outil favorisant l'accès à l'emploi
- Une marche vers un emploi lié à la progression sportive
- La nécessité d'encadrer la pratique compétitive en optimisant la sécurité des pratiquants
- Une multiplication des compétitions officielles en soufflerie

Article 1

Les partenaires sociaux modifient l'appellation du Certificat Complémentaire « Conception d'un cycle de séances d'apprentissage dans une perspective de progression sportive des activités de vol en soufflerie 3D » créé par accord paritaire du 11/06/25 en CCP **« Encadrer le vol en soufflerie 3D »**.

Article 2

Le présent accord s'applique à l'ensemble des entreprises couvertes par la Convention Collective Nationale du Sport. Il ne nécessite pas d'adaptation spécifique ou la mise en place d'un accord-type par la branche pour les entreprises de moins de 50 salariés.

Article 3

Le présent accord est conclu à durée indéterminée. Il fera l'objet d'un dépôt auprès de la Direction générale du travail, ainsi que d'une demande d'extension et entrera en vigueur à sa date de signature.

Fait à Arcueil le 08/06/26,

Suivent les signatures des organisations ci-après :

CFDT :	**CGT :**	**FNASS :**

AESL :	**COSMOS :**	**UESC :**